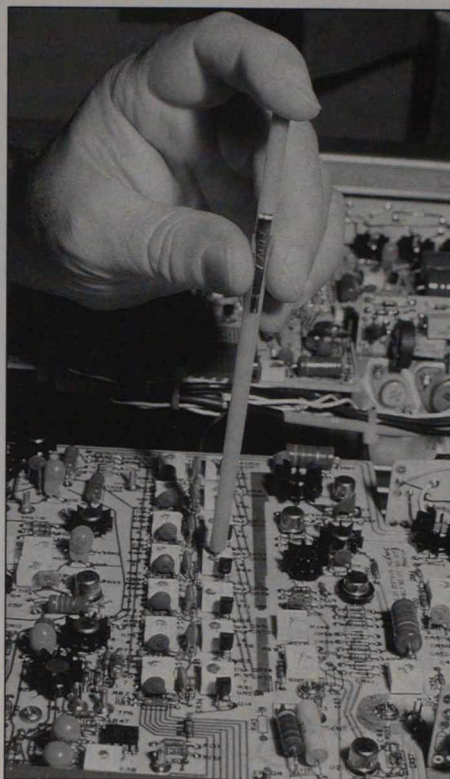


Installations et réseaux

Les sociétés membres de Telecom Canada fournissent toute une gamme d'installations aux fins de la transmission et de la commutation du trafic local et du trafic intercirconscriptions, y compris les câbles de fibres optiques et deux voies de relais sur micro-ondes qui s'étendent d'un bout à l'autre du pays. Le trafic interurbain est également acheminé au moyen de câbles coaxiaux et par l'entremise des satellites et des stations terriennes de Télésat Canada. Les communications avec les pays d'outre-mer sont acheminées à l'aide des installations de Téléglobe Canada, c'est-à-dire ses bureaux internationaux de transit, ses câbles transocéaniques ou ses stations terriennes captant les signaux des satellites d'INTELSAT. Le CNCP exploite son propre système national de relais hertziens et ses propres centres de commutation, mais, en règle générale, il loue des circuits locaux à des compagnies de téléphone. Par ailleurs, il a été autorisé à se raccorder aux centres locaux de Bell Canada et de la BC Tel, de sorte que ses abonnés sont en mesure d'obtenir directement certains services concurrentiels de transmission de données et de téléphonie, par l'entremise du réseau téléphonique public.

Les services

Le Canada est l'un des chefs de file mondiaux pour ce qui est du développement du service téléphonique, maintenant offert à plus de 98 % des ménages. En 1985, il y a eu 32,9 milliards d'appels locaux et 1,8 milliard d'appels interurbains, ce qui représente en moyenne 1 361 appels par personne. Le service téléphonique est offert par une centaine de compagnies et coopératives de téléphone, 95 % des recettes ayant été réalisées par 16 compagnies. À l'heure actuelle, on compte 16 millions de postes téléphoniques fournis par les compagnies de téléphone et un nombre inconnu de postes fournis par l'abonné, le raccordement de ces derniers étant autorisé à divers degrés par les organismes fédéraux et provinciaux de réglementation. Le trafic international facturé au Canada est composé à 85 % d'appels à destination des États-Unis. Le trafic à destination d'autres pays (sauf le Mexique) est acheminé au moyen des circuits du réseau télépho-



Télécommunication

nique public international de Téléglobe Canada. Telecom Canada et CNCP se font concurrence en offrant une vaste gamme de services d'affaires.

Les télécommunicateurs n'ont pas hésité à lancer des services novateurs. Parmi les services électroniques de messagerie et de courrier lancés au cours des dernières années, mentionnons Télépost, Globefax, Intelpost, Envoy 100, EnvoyPost, Globetex et Dialcom.

La prestation de services améliorés de télécommunications, c'est-à-dire tout service offert au delà de la capacité de transmission d'information de base, a été l'une des premières applications de la revente et du partage approuvés par le Conseil de la radio et des télécommunications canadiennes (CRTC). Bon nombre des services déjà mentionnés des télécommunicateurs sont considérés comme des services améliorés. Notons également le réseau iNet 2000 de Telecom Canada, un service de recherche documentaire grâce auquel l'abonné a accès à une gamme de bases de données établies par des firmes du secteur privé au Canada, aux États-Unis et en Europe. Des fournisseurs de services ont commencé à faire concurrence aux télécommunicateurs en offrant des services améliorés, comme le courrier électronique et le paiement électronique des factures. ■

Excellence à l'exportation

Quinze entreprises canadiennes ont obtenu cette année le Prix d'excellence à l'exportation canadienne 1988, en témoignage de leur bilan remarquable dans le domaine des exportations.

Le 3 octobre, le ministre du Commerce extérieur, M. John C. Crosbie, a annoncé les lauréats, en faisant l'éloge de leur contribution exceptionnelle à la vente de produits et de services canadiens à l'étranger.

« Les marchés d'exportation nous ouvrent leurs portes; et, justement, ces remarquables exportateurs nous prouvent que les entreprises canadiennes douées d'initiative sauront profiter de la situation. »

D'ajouter M. Crosbie : « Ces lauréats nous démontrent combien il est important que toutes les entreprises canadiennes se préparent à profiter des débouchés que créeront l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et l'expansion des marchés grâce à la participation du Canada aux négociations commerciales multilatérales. »



Le ministre du Commerce extérieur du Canada, l'honorable John C. Crosbie

Les Prix ont été décernés par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, lors d'un dîner clôturant la 45^e réunion annuelle de l'Association des exportateurs canadiens, qui s'est tenue à Calgary.

D'autre part, au cours de la même cérémonie, 7 autres entreprises canadiennes ont été citées pour leurs réussites dans le domaine de l'exportation. Plus de 250 entreprises étaient en lice dans cette compétition.

Depuis 1983, déjà 80 entreprises ont remporté le Prix d'excellence à l'exportation canadienne. Ces lauréats exercent leurs activités partout au Canada, et représentent tous les secteurs d'exportation. ■